

SICAV PLUS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 27 février 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV PLUS» pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 2.545.056, un actif net D : 2.538.591 et un bénéfice de la période de D : 20.060.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 31 Décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2010, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les placements monétaires et disponibilités représentent à la clôture de la période 17,67% de l'actif net de la société, se situant ainsi au dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

DELTA CONSULT

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIF	Note	31/12/2010	31/12/2009
Portefeuille-titres	4	<u>1 916 321</u>	<u>1 527 385</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		63	62
Obligations et valeurs assimilées		1 815 637	1 426 752
Tires des Organismes de Placement Collectif		100 621	100 571
Placements monétaires et disponibilités		<u>448 541</u>	<u>395 103</u>
Placements monétaires	6	444 809	385 728
Disponibilités		3 732	9 375
Créances d'exploitation	12	<u>180 194</u>	<u>-</u>
TOTAL ACTIF		<u>2 545 056</u>	<u>1 922 488</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	5 289	4 171
Autres créditeurs divers	9	1 176	1 550
TOTAL PASSIF		<u>6 465</u>	<u>5 721</u>
ACTIF NET			
Capital	13	2 450 827	1 846 948
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		87 764	69 819
ACTIF NET		<u>2 538 591</u>	<u>1 916 767</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>2 545 056</u>	<u>1 922 488</u>

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Note	Période du 01/10 au 31/12/2010	Période du 01/01 au 31/12/2010	Période du 01/10 au 31/12/2009	Année 2009
Revenus du portefeuille-titres	5	24 361	88 242	21 240	88 189
Revenus des actions et valeurs assimilées		-	3	-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées		23 162	83 702	20 134	83 698
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		1 199	4 537	1 106	4 491
Revenus des placements monétaires	7	3 521	11 259	2 350	10 239
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		27 882	99 501	23 590	98 428
Charges de gestion des placements	10	(6 222)	(21 609)	(4 907)	(20 486)
REVENU NET DES PLACEMENTS		21 660	77 892	18 683	77 942
Autres produits		101	294	66	172
Autres charges	11	(713)	(2 482)	(504)	(2 084)
RESULTAT D'EXPLOITATION		21 048	75 704	18 245	76 030
Régularisation du résultat d'exploitation		5 992	12 060	(2 204)	(6 211)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		27 040	87 764	16 041	69 819
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(5 992)	(12 060)	2 204	6 211
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(1 437)	(4 089)	(1 289)	(4 006)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		449	6 303	-	10 060
RESULTAT DE LA PERIODE		20 060	77 918	16 956	82 084

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Période du 01/10 au 31/12/2010	Période du 01/01 au 31/12/2010	Période du 01/10 au 31/12/2009	Année 2009
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	20 060	77 918	16 956	82 084
Résultat d'exploitation	21 048	75 704	18 245	76 030
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(1 437)	(4 089)	(1 289)	(4 006)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	449	6 303	-	10 060
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	208 339	543 906	(68 037)	(394 742)
Souscriptions				
- Capital	1 042 904	3 875 599	215 527	1 034 695
- Régularisation des sommes non distribuables	40 818	110 272	9 181	34 340
- Régularisation des sommes distribuables	34 384	140 472	7 307	19 031
Rachats				
- Capital	(848 251)	(3 363 992)	(278 675)	(1 408 312)
- Régularisation des sommes non distribuables	(33 124)	(90 033)	(11 866)	(49 254)
- Régularisation des sommes distribuables	(28 392)	(128 412)	(9 511)	(25 242)
VARIATION DE L'ACTIF NET	228 399	621 824	(51 081)	(312 658)
ACTIF NET				
En début de période	2 310 192	1 916 767	1 967 848	2 229 425
En fin de période	2 538 591	2 538 591	1 916 767	1 916 767
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	51 982	44 368	45 949	53 722
En fin de période	56 658	56 658	44 368	44 368
VALEUR LIQUIDATIVE	44.806	44.806	43.202	43.202
TAUX DE RENDEMENT	0.82%	3.71%	0.88%	4.10%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 DECEMBRE 2010**

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En

revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2010, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2010 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

SICAV PLUS

17,Rue Jérusalem 1002 Tunis

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2010, à D : 1.916.321 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2010	% Actif net
Actions,valeurs assimilées & droits rattachés		44	63	0.00%
Actions, valeurs assimilées &droits rattachés admis à la cote		44	63	0.00%
<u>Actions</u>				
TPR	11	44	63	0.00%
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		1 777 214	1 815 637	71.52%
Obligations des sociétés		348 000	353 526	13.93%
SKANES BEACH 2003 A	1 500	30 000	30 937	1.22%
TUNISIE LEASING 2008/1	300	18 000	18 474	0.73%
AMEN BANK 2006	1 000	70 000	72 788	2.87%
BTE 2010 CB	600	60 000	60 815	2.40%
CIL 2010/2	700	70 000	70 487	2.78%
ATL 2010/ 2 TV	1 000	100 000	100 025	3.94%
Bons du Trésor Assimilables		1 429 214	1 462 111	57.60%
BTA 10 2013 6.10%	80	85 440	84 370	3.32%
BTA 04 2014 7.50%	297	311 132	315 509	12.43%
BTA 07 2014 8.250%	443	451 322	460 536	18.14%
BTA 02-2015 7,00%	60	62 220	64 402	2.54%
BTA 07 2017 6.75%	25	24 750	25 401	1.00%
BTA 05 2022 6.90%	50	48 800	50 607	1.99%
BTA 03 2012 6.00%	240	246 350	254 027	10.01%
BTA 03 2019 5.5%	200	199 200	207 259	8.16%
Titres des Organismes de Placement Collectif		100 000	100 621	3.96%
Parts des Fonds Communs de Créances				
BIAT CREDIMMO 1	100	100 000	100 621	3.96%
Total		1 877 258	1 916 321	75.49%

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 24.361, pour la période allant du 01.10 au 31.12.2010, contre D : 21.240 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2009 et se détaillent comme suit :

	Trimestre 4 2010	Trimestre 4 2009
Revenus des actions et valeurs assimilées		
- dividendes	-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	3 023	3 591
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts	20 139	16 543
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		
<i>Revenus des parts des Fonds Communs de Créances</i>		
- intérêts	1 199	1 106
TOTAL	24 361	21 240

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2010 à D : 444.809 contre D : 385.728 au 31.12.2009, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2010	% Actif net
Dépôt à vue		154 966	156 591	6.17%
Amen bank pasteur		154 966	156 591	6.17%
Bons de trésor à court terme	290 000	283 370	288 218	11.35%
BTC 52 au 18/01/2011	160 000	154 325	158 615	6.25%
BTC 52 au 18/01/2011	80 000	79 150	79 703	3.14%
BTC 52 au 18/01/2011	50 000	49 895	49 900	1.97%
Total général		438 336	444 809	17.52%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2010 à D : 3.521 contre D : 2.350 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2009 et présente le montant des intérêts au titre du quatrième trimestre 2010 sur les dépôts à vue et les bons de trésor à court terme , et se détaille comme suit :

	Trimestre 4 2010	Trimestre 4 2009
Intérêts des dépôts à vue	1 625	1 054
Intérêts des BTC	1 896	1 296
TOTAL	3 521	2 350

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.12.2010 à D : 5.289 contre D : 4.171 au 31.12.2009 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier Octobre 2010 au 31 Décembre 2010 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Montant HT	5 273	4 158
TVA	949	749
Total TTC	<u>6 222</u>	<u>4 907</u>
Retenue à la source	933	736
Net à payer	<u>5 289</u>	<u>4 171</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2010 à D : 1.176 contre D : 1.550 au 31.12.2009, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Redevance CMF	218	166
Retenues à la source à payer	933	736
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 Décembre	-	648
TCL	25	-
Total	<u>1 176</u>	<u>1 550</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2010 à D : 6.222 contre D : 4.907 pour la même période de l'exercice précédent et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du quatrième trimestre 2010.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10/2010 au 31/12/2010 à D : 713 contre D : 504 pour la même période de l'exercice précédent et englobe principalement la redevance du CMF.

Note 12 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2010 à D : 180.194 , il représente exclusivement le solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 Décembre.

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 13 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 Décembre 2010, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2009

Montant	1 846 948
Nombre de titres	44 368
Nombre d'actionnaires	779

Souscriptions réalisées

Montant	3 875 599
Nombre de titres émis	93 101
Nombre d'actionnaires nouveaux	217

Rachats effectués

Montant	(3 363 992)
Nombre de titres rachetés	(80 811)
Nombre d'actionnaires sortants	(259)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(4 089)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	6 303
Régularisation des sommes non distribuables	899
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	69 819
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	19 340

Capital au 31-12-2010

Montant	2 450 827
Nombre de titres	56 658
Nombre d'actionnaires	737

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 21 Mai 2010.